

GAT NEGRE



CNT-PTT LANGUEDOC ROUSSILLON - Numéro 1 - Décembre 2021

LA POSTE reléguée aux « TRUCS et MACHINS » !

En effet depuis le 21 février 2021, le bureau de Poste de St Cyprien village est fermé, par contre on peut retirer ses colis, recommandés et acheter ses timbres à la boutique fourre tout de « Trucs et Machins » mais pour le reste, opérations financières et autres „„ circulez y'a rien à voir, en effet rien à voir avec un service public postal. Quel mépris pour la population qui doit se rendre au village d'à côté pour avoir accès à son argent ! Quel mépris pour tous ces cyprianencs âgés qui nous ont témoigné payer 20€ un taxi, pour être en mesure d'effectuer leurs opérations postales depuis que le bureau a tiré son rideau de fer.

La CNT-PTT Languedoc Roussillon dénonce le funeste plan stratégique de La Poste qui consiste à fermer chaque jour un bureau de Poste en France.

Il reste aujourd'hui en 2021 environ 5300 bureaux de poste dits de « plein exercice », alors qu'ils étaient encore 8414 en 2017. Le nouveau plan stratégique prévoit d'en fermer la moitié d'ici 2025.

Aujourd'hui c'est au tour des bureaux de poste du secteur d'Elne d'être dans le collimateur.

Trois collègues de ce secteur sont partis à la retraite et un a été muté, sans pour cela être remplacés ni les uns ni les autres, au lieu de onze, nos postiers se retrouvent à sept pour faire tourner 5 bureaux ce qui impose de réduire considérablement les horaires d'ouverture de ces bureaux.

La CNT-PTT LR avec SUD Poste66, Solidaires66, CGT FAPT66 et FO COM66 ont

soutenu les collègues de St Cyprien, Alenya, La Tour Bas Elne et Elne lors de leur grève du jeudi 25 novembre pour sensibiliser les maires et les populations de ces communes et demander à La Poste le comblement des trois positions de travail qui correspondent aux trois départs en retraite des collègues et qui permettront d'assurer un service public de qualité et la réouverture du Bureau de Poste de St Cyprien village. D'après La Poste, les maires de ces communes auraient donné l'accord pour ces mesures drastiques or lors de la journée de grève du 25/11, **au moins deux des maires de ces communes ont démenti avoir donné leur accord.**

Du 15/06 au 31/12, retrouvez les services essentiels de La Poste.

LA POSTE DÉLAIS

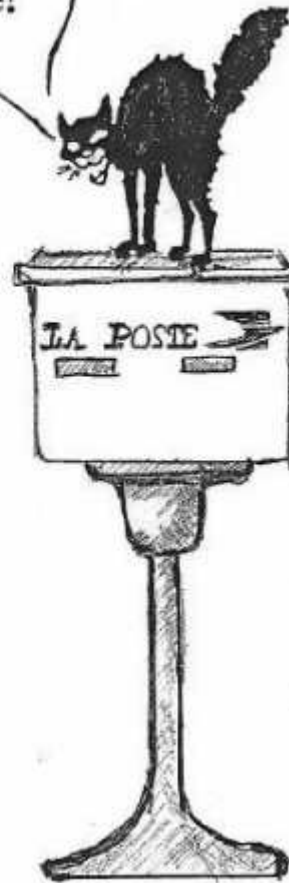
DES TRUCS ET DES MACHINS
49 AVENUE DU ROUSSILLON 66750 SAINT CYPRIEN
Lun, Mar, Mer, Ven, Sam / 7h-12h30 / 16h-19h
Jeu / 7h-12h30
Dim / 7h30- 13h

- Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés.
- Affranchissement de colis et de lettres.
- Vente de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballages Prêt-à-Expédier Chronopost.

Nos services en ligne

- Mandat D
- 3631
- 3634
- 3639

Touche pas à ma Poste!



Par contre on ne doute pas de l'accord du Maire de St Cyprien, qui a deux reprises a ignoré nos rendez vous et surtout lorsqu'on sait que Gaëlle Delacroix Marteau, directrice de cabinet du Maire, entretient avec Eulalie Delacroix Marteau gérante de l'Entreprise « Trucs et Machins » d'étroits liens de parenté. La journée de grève du 25/11 **suivie à 100%**, même si elle n'est pas suffisante pour faire reculer La Poste sur cette réorganisation néfaste au service public, n'aura pas été inutile, une grosse pression a été mise sur la Direction postale et a également permis de révéler les mensonges dont elle est capable.

Nous sommes tous, déterminés à continuer à lutter jusqu'à **la réouverture** du bureau de Poste de St Cyprien, pour le **remplacement des 3 collègues** partis en retraite et pour la **CDIsation des intérimaires, des CDD et des apprentis** déjà en place sur le secteur, donc formés.

Déjà d'autres journées de lutte se profilent ...

Démisionne ou crève !

La CNT 66 soutient deux employées de l'Hôpital de Perpignan suspendues de salaire, l'une depuis le 15 et l'autre depuis le 22 septembre suite à leurs volontés de ne pas se vacciner pour des raisons qui leur appartiennent et sont intimes. La suspension est une sanction extrêmement sévère la personne n'a le droit ni au chômage ni à aucune aide financière, seule issue la démission. Pour nous la suspension est une atteinte aux droits fondamentaux, droit à se nourrir, droit à un toit. C'est l'écrasement final de ce qui restait du droit du travail (après la loi Macron-El-Khomri sous présidence Hollande)... mais encore une atteinte aux droits de l'homme, un moyen de pression extrême sur les citoyens, en leur supprimant tout moyen de subsistance (même les prisonniers sont nourris, logés, alors que le suspendu n'a plus le droit ni de manger ni de se loger!).

La CNT66 a décidé avec ses petits moyens de soutenir financièrement ces 2 employées, si vous souhaitez y contribuer, **rendez vous à nos permanences les mercredis de 17 à 19h au 39 rue des rois de Majorque HLM St Mathieu cour F. Perpignan.**

Tel : 04 68 34 33 31

ptt66@cnt-f.org

Lettre ouverte aux salariés de MEDIAPOST JACOU

Un nouveau syndicat a fait son arrivée sur la plateforme de JACOU :

la CNT « Confédération Nationale du Travail » créée en 1946, un syndicat de combat sans permanents, autogestionnaire et solidaire.

Nous avons rencontré Edith, voici son témoignage :

« Je travaille côté distribution à JACOU, et je suis fière de représenter ce syndicat et ses belles valeurs au sein de MEDIAPOST.

Je tiens cependant à préciser les raisons qui m'ont amenées à cette démarche.

Depuis 26 ans dans l'entreprise (22/11/1995), j'ai enfin atteint l'âge de prendre ma retraite. Mais ayant perçu un salaire de misère pendant des années à Médiapost, je n'aurais droit qu'à une retraite tout aussi misérable...

Pour ceux qui le souhaitent, la loi permet de valoriser sa future retraite en travaillant au-delà de l'âge légal, une surcote de 1,25% par trimestre travaillé en plus. J'ai donc fait ce choix, en prévoyant de travailler jusqu'à la fin de l'année 2022 je pourrai bénéficier d'une surcote de 12,5%.

Mais c'était sans compter sur la volonté de la hiérarchie qui souhaitait me voir quitter l'entreprise au plus vite, après 26 ans de bons et loyaux services, pour des raisons que j'ignore...alors que je souhaitais juste terminer ma dernière année sereinement !

Depuis quelques temps, l'entreprise est dirigée en local par des managers issus de la grande distribution, cette « grande famille » dont les méthodes managériales sont régulièrement dénoncées dans les médias. Ils ont été formatés pour diriger avec froideur et autorité, par la peur et par le stress. Tout un programme !

Ces gens là qui affichent des airs supérieurs et méprisants, sont plus choisis pour leur aptitude à l'obéissance et à la soumission « aux consignes d'en haut », que pour leurs compétences professionnelles.

L'entreprise locale n'a jamais été aussi mal gérée...on se demande même s'ils ne sont pas en train de la liquider, ils sont prêts à tout pour « leur carrière »!

Il y a quelques temps, j'ai été prise à partie par les deux responsables MECA de la plateforme pour un motif plus que futile. Ces personnes m'ont alors invectivé tout en me poursuivant à travers tout le dépôt. L'une d'elle a même lâché en parlant de moi « celle là, je vais me la faire » ! Et voyant qu'elle ne parvenait pas à m'impressionner, elle m'a alors lancé « l'ultime menace : nous irons nous expliquer devant la RH », j'ai alors eu une réponse qui ne faisait que refléter ma pensée mais qui m'a valu un jour de mise à pied. Sanction financière, on reconnaît bien là l'esprit cupide !

Alors que c'est la hiérarchie locale qui aurait dut être réprimée pour son comportement arrogant et abusivement autoritaire complètement déplacé, c'est la salariée qui a été sanctionnée !

Par contre le salarié qui m'a menacé, « de m'exploser la gueule et de me fracasser la tête » en présence de la direction locale qui là est restée passive, il a eu droit à un simple avertissement.

Deux poids deux mesures...

Quelques jours après j'ai eu un accident de travail, suivi d'un arrêt de travail de 3 semaines.

A mon retour j'ai constaté un net changement de la part de la hiérarchie locale, qui ne m'adressait quasiment plus la parole et m'ignorait, qui se précipitait pour faire mon travail à ma place, me laissant désœuvrée ! Incroyable, du harcèlement, puni par la loi !

Je les ai vu arriver avec leurs gros sabots, par le passé j'ai été licenciée 2 fois dans la grande distribution !(Licenciement abusif, contesté et gagné 2 fois aux prud'hommes).

J'ai rapidement compris le message, j'étais devenu un élément gênant, on ne voulait plus de moi dans l'entreprise et on allait certainement inventer un prétexte quelconque pour me licencier, comme cela a été le cas dernièrement pour notre collègue SORAYA. »

Nous avons donc fait le choix de créer une section syndicale qui pourra ainsi dénoncer et combattre tous ces faits de discrimination, de pressions, de sanctions abusives.....

Contact CNT Médiapost Méditerranée: Edith Joly 06 64 28 26 54



CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT !

Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel.

Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

DE COMBAT !

Parce que les intérêts des travailleurs-euses s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme .

Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE !

Parce que les décisions doivent être prises à la base.

Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes.

SOLIDAIRE !

Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée.

Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme.

ANTICAPITALISTE !

Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour une ambition démesurée de quelques-uns-es.

C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre...

Un projet révolutionnaire.

Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !

REJOINS-NOUS !

Bulletin d'adhésion à CNT-PTT Languedoc Roussillon

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Courrier ? : Réseau/LBP ? : Filiale ? : Etablissement :

Mail :

A envoyer à : CNT-PTT LR, 39 rue des rois de Majorque HLM St Mathieu cour F. 66000 Perpignan.